

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA
COMMISSION HALL

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre chargé de la Commission canadienne du blé que je m'adresse. Il a déclaré hier qu'il était en train d'établir de nouveaux records. Cependant, il en a établi quelques-uns dont il ne fait pas état. Étant donné les frais de surestaries sans précédent, les 16 navires qui attendent aujourd'hui dans le port de Vancouver, le retard inégalé de 35 millions de boisseaux de grains destinés à l'exportation, la dette agricole sans pareil qui augmente encore, l'écart inouï entre le prix de vente du boisseau et les \$2 de coût de revient de l'agriculteur, le déversement incroyable de . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Que le député veuille bien poser sa question.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Quand donc le ministre entend-il mettre en œuvre les parties du rapport de la Commission Hall qui visent à mettre de l'ordre dans le chaos du transport du grain de l'Ouest?

Des voix: Bravo!

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je trouve vraiment extraordinaire qu'un député conservateur puisse s'exprimer ainsi, après qu'un de ses collègues du Nouveau-Brunswick eut déclaré, lors du débat de l'autre jour, que le gouvernement fait tout pour les transports dans l'Ouest. Je ne sais vraiment pas comment le député de Swift Current-Maple Creek en arrive à faire abstraction du programme de rénovation ferroviaire de 600 millions de dollars que le gouvernement a approuvé le mois dernier. Il a approuvé en outre le développement de Prince-Rupert. En fait, nous sommes sur le point d'établir de nouveaux records pour ce qui est des exportations de blé et de grains. Nous expédierons vraisemblablement 850 millions de boisseaux de grains cette année. Sous le gouvernement Diefenbaker, c'est à peine si les expéditions ont dépassé 400 millions de boisseaux.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, il est généralement admis dans l'Ouest du Canada que notre industrie céréalière est entre les mains d'un puceau au plan économique. Hier, le syndicat du blé de l'Alberta n'a pas pu décharger un seul boisseau de céréales. Il n'en avait pas. La fin de semaine dernière, deux éleveurs seulement fonctionnaient à Vancouver. Le ministre va-t-il examiner le secteur transports de la Commission du blé dans le but de le rationaliser?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, encore une fois je suis heureux que le député ait mentionné le fait que ces opérations relèvent de la Commission canadienne du blé. Contrairement au député, la Commission canadienne du blé jouit de l'appui entier et quasi unanime de tous les agriculteurs des Prairies. Je sais qu'elle n'a pas l'appui du parti conservateur, comme l'a montré l'orateur qui vient de parler, et d'ailleurs, le chef de l'opposition a déclaré il y a quelque temps qu'il allait casser le monopole des exportations de cet organisme. C'est une politique vouée à l'échec partout dans l'Ouest.

Des voix: Bravo!

Questions orales

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT ACCEPTE DE NÉGOCIER
AVEC LE QUÉBEC AU SUJET DE LA TAXE DE VENTE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Selon un rapport provenant du bureau du ministre du Commerce, ici à Ottawa, on constate que si le gouvernement fédéral adoptait les propositions du ministre des Finances de la province de Québec au sujet de la taxe de vente, cela pourrait même aider les autres provinces, et selon ce même rapport, on constate que des 36,000 emplois perdus au Canada depuis 18 mois dans le secteur manufacturier, 30,000 ont été perdus dans la province de Québec dans les secteurs traditionnels comme ceux du vêtement, de la chaussure, de l'ameublement, et le reste. Étant donné ces facteurs . . .

M. l'Orateur: A l'ordre! Si l'honorable député a une question à poser, voudrait-il la poser maintenant?

M. Grafftey: Étant donné ces facteurs, le très honorable premier ministre est-il maintenant disposé à négocier avec la province de Québec avec un esprit de flexibilité comme le gouvernement a fait avec la Saskatchewan et la Colombie-Britannique afin d'accepter les propositions de M. Parizeau?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, d'une part le député parle de négocier et ensuite il parle d'accepter. Qu'il y ait des négociations, c'est clair que nous sommes favorables à cette position. La preuve, c'est que le ministre fédéral des Finances a négocié pendant trois semaines avec les ministres des Finances de toutes les provinces, y compris M. Parizeau. Il se trouve que M. Parizeau n'a pas pu donner de réponse.

Alors, nous avons négocié, et ils n'ont pas pu répondre. Maintenant, comme le dit M. Chrétien, le ministre des Finances, M. Parizeau, maintenant que la partie est jouée, sort sur la glace et prétend compter des buts. Nous trouvons cela une curieuse façon de négocier. Cependant, nous avons malgré tout continué d'essayer de chercher une solution car le but du gouvernement fédéral est très clair: c'est d'assurer que le gouvernement du Québec ne soit pas pénalisé par la faute de ce gouvernement-là, et nous avons toujours dit très clairement que cet argent reviendrait aux contribuables québécois d'une façon ou d'une autre. Le problème est de savoir si M. Parizeau est capable de négocier de la façon dont nous avons négocié avec lui, c'est-à-dire de bonne foi, comme nous l'avons fait avec toutes les autres provinces.

M. Grafftey: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que la taxe de vente reste toujours sous la juridiction des provinces et que toute l'opposition de l'Assemblée nationale, la semaine dernière, a appuyé la proposition de M. Parizeau, et cela inclut le parti libéral, accusez-vous au niveau provincial ces gens-là d'encourager l'option séparatiste comme vous nous en avez accusés nous dans l'opposition ici à Ottawa la semaine dernière?